

Le 6 mai 2009

Par courriel et par messagerie

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Carolina Rinfret
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3928
Télec. : (514) 289-3719
C. élec. : Rinfret.Carolina@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur afin d'obtenir une autorisation pour acquérir et construire des immeubles et des actifs requis pour le projet de remise à neuf et de modernisation des compensateurs synchrones au poste Abitibi.
Votre dossier : R-3684-2009
Notre dossier : R000298 CR

Chère consoeur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), dépose ce jour ses commentaires finaux et ses réponses aux observations de l'Union des municipalités du Québec (« UMQ ») le tout, conformément à la lettre procédurale de la Régie transmise 29 avril dernier.

Le Transporteur comprend que la réception des commentaires et réponses ci-joints permettra à la Régie de prendre en délibéré le présent dossier. Par conséquent, le Transporteur réitère que sa demande d'autorisation, telle que présentée, est conforme au cadre réglementaire en vigueur et constitue la solution optimale pour assurer l'exploitation sécuritaire et fiable du réseau de transport et maximiser les capacités de transport.

Copie de la présente est envoyée ce jour, par courriel seulement, au procureur de l'UMQ.

Recevez, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.



Carolina Rinfret
CR/SJ

p.j.
c.c. : Me Steve Cadrin (par courriel)